

Fiche de candidature

Vous souhaitez proposer votre candidature pour déposer des œuvres à l'artothèque.

Pour cela, vous devez nous transmettre un dossier comprenant :

- Un CV
- Votre démarche artistique
- Un visuel en HD (300 dpi) de chaque œuvre que vous souhaiteriez déposer (10 maximum)
- Indiquer pour chaque œuvre titre, valeur, dimensions, année de réalisation, technique employée.

Chaque dossier sera étudié par la commission de sélection semestrielle.

L'artiste s'engage à prêter gracieusement à l'artothèque entre 2 et 6 œuvres, pour une durée de 3 ans. Les œuvres en question seront uniquement en 2D, munies d'un système d'accrochage, et ne doivent pas dépasser 1m20.

L'artothèque s'engage à promouvoir les œuvres et les artistes, via l'exposition permanente dans l'espace de la médiathèque, les catalogues en ligne et papier, et les événements, expositions et ateliers organisés régulièrement.

Il n'y a ni frais d'étude, de dossier, ou d'adhésion. L'artothèque ne prend aucune commission en cas d'achat.

Vous pouvez adresser votre dossier à :

Virginie Roy et Sylvie Bodin

mediatheque-artotheque@ville-person.fr

Médiathèque Boris Vian

1 rue Pasteur

BP 10016

95340 Person